

Délibérations du Conseil Municipal du 6 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le six novembre, à 10h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 17

Vincent MINIER : Maire

M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela, M. MONREAL Antoine : Adjoints

Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M. SIMONNEAUX Joseph, Mme COLIN Patricia, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAUT Michel, M. JAFFRO Gérald, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger : conseillers municipaux

Absents excusés : 2 (dont 1 pouvoir)

Mme GOUR Christèle (donne pouvoir à M. MINIER Vincent), Mme CHATTON Valérie

Absents :

Nombre de votants : 18

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 29/10/2021

M. SIMONNEAUX Joseph prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 octobre 2021

Monsieur le Maire présente le compte rendu du conseil municipal en date du 14 octobre 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu par signature du registre.

Débat sans délibération :

Un débat a eu lieu concernant la consultation « LPTS » où une dérive financière du projet est constatée suite à l'ouverture et l'analyse des plis.

Lors du conseil municipal en date du 10/05/2021, le plan de financement approuvé, évoquait un estimatif des travaux, en phase APD, à hauteur de 426 K€ HT et un autofinancement de la commune à raison de 146 K€ HT.

A ce jour, au regard des offres reçues et des retours des subventions, le montant des travaux s'élèverait aux environs de 547 K€ HT et l'autofinancement de la commune s'élèverait à 343 K€.

De nombreux échanges ont eu lieu pour préparer le vote qui aura lieu lors du conseil du 27 novembre prochain :

- Plan A : Continuité du projet avec négociation de certains devis
- Plan B : Reprise intégrale du projet avec « révision à la baisse » du projet

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

2021-57 :

Dénomination d'une impasse

Afin de numéroter la nouvelle habitation et le futur potentiel, située dans une impasse dans la continuité de la rue des Chênes sur la commune de Chanteloup, la commission « urbanisme » propose, au vue de la configuration de la rue des chênes (en boucle) de prolonger la dénomination "rue des Chênes" à l'impasse

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- VALIDE la dénomination de la RUE DES CHENES pour les habitations situées dans le prolongement de la Rue des chênes actuelle

2021-58 :**Finances : souscription de prêts bancaires**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été faite pour souscrire deux contrats de prêts de 250 000 € chacun, destinés à financer les travaux « LPTS » et « ECOLE ».

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de contracter auprès du CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE deux emprunts de 250 000 € chacun dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée des prêts : 20 ans
- Taux d'intérêt fixe : 0,69 %
- Périodicité : Trimestrielle
- Type d'amortissement : Amortissement linéaire du capital
- Frais de dossier : 250 € par prêt

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- VALIDE la souscription de deux prêts de 250 000 € chacun auprès du CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE aux conditions détaillées précédemment.

- DONNE mandat au Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

2021-59 :**Finances : Budget principal de la Commune – Décision modificative n°3**

Vu la délibération n° 2021-19 en date du 10 mars 2021 actant le vote du budget 2021 ;

Considérant le manque de crédits ouverts en investissement pour l'année 2021, il est proposé de régulariser les crédits de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL				
Chapitre Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Investissement				
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées			
16	1641	Emprunt en euros		+ 300 000 €
Chap. 23	Immobilisations en cours			
23	2313 – opération 43 - LPTS	Constructions	+ 180 000 €	
23	2313 – opération 41 - ECOLE	Constructions	+ 120 000 €	
Total Investissement			300 000.00 €	300 000.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- VALIDE la décision modificative n°3 ci-dessus ;

- DONNE mandat au Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

* Le prochain conseil est fixé au samedi 27 novembre à 10h dans la salle du conseil en Mairie.

* Présentation du projet « Fête des lumières » avec un budget de 8 000 € environ.

Séance levée à 12h30

Suivent les signatures des membres présents

MINIER Vincent	GOUR Christèle <i>Excusée</i> <i>Donne pouvoir à Vincent MINIER</i>	LAURENT Yann
JAUNY Manuela	MONREAL Antoine	CHATELLAIN Marie-Anne
SIMONNEAUX Joseph	COLIN Patricia	TARDIF Christophe
BUREL Nathalie	BOVI Hervé	HARDY – VIGNON Laurence
LEFAIX André	CADET Hélène	PRUNAUT Michel
CHATTON Valérie <i>Excusée</i>	JAFFRO Gérald	TRICOIRE Isabelle
GAREL Roger		